

**Sujet :** [INTERNET] Haras du parisis

**De :** Dupont Edith <edith.dupont@wanadoo.fr>

**Date :** 02/01/2021 17:18

**Pour :** pref-icpe@val-doise.gouv.fr

Monsieur le préfet

Je me permets de revenir vers vous à propos du projet de décharge de déchets inertes jouxtant le haras du parisis

La situation du haras est un vrai havre de paix pour les cavaliers petits et grands Les enfants des écoles y sont accueillis régulièrement et les cavaliers du poney club ( dont 7 de les petits enfants) profitent régulièrement des installations et des promenades dans les pâtures: ceci a été encore plus utile en cette année de confinement où ils ont enfin pu reprendre contact avec la nature!

Il me paraît toujours aussi insensé d envisager ce projet avec toutes les nuisances à venir: poussières , bruit et de plus danger lors de l accès des nombreux camions journaliers

Je suis moi meme propriétaire d un cheval et monte dans l écurie Colot depuis 45 ans , venir travailler mon cheval ou le promener est mon souffle d air lors de mes journées de consultations de pédiatrie

Que faire d un stade équestre alors que nous sommes très bien équipés

Je croyais que ce projet avait été abandonné et vous comprendrez pourquoi d un point de vue MÉDICAL et personnel je ne veux pas de ce projet qui accompagnerait la disparition de ce coin de verdure

Veillez agréer monsieur le préfet l assurances de mes salutations distinguées

Dr edith dupont

Pediatre

Praticien hospitalier hôpital Robert debre

Envoyé de mon iPhone